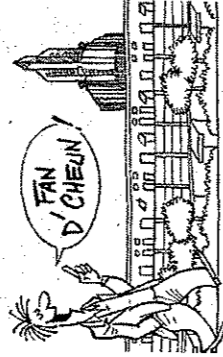


# Royan

## Jean-Louis Borloo encourageant dans ses propos

Sans, peut-être, penser au cas du Verdon-sur-Mer, le ministre de l'Écologie, Jean-Louis Borloo, a envoyé un signe encourageant pour les opposants au terminal méthanier. En présentant sa feuille de route en matière d'infrastructures énergétiques, il a annoncé qu'il soutiendrait les terminaux méthaniers, mais situés « dans des zones adaptées, d'un point de vue environnemental ».



### LE PIÉTON

A surpris un policier municipal en excès... de courtoisie. Peut-être nouveau en ville, le fonctionnaire a voulu céder la priorité au Piéton, motorisé pour le coup, alors que votre serviteur débouchait de la place du 4<sup>e</sup> Zouaves pour s'engager sur le front de mer. Le policier croyait visiblement que les pointillés peints au sol sur sa voie signifiaient un « cédez-le-passage ». Quand le Piéton vous disait que ce marquage au sol était ambigu...

# Le Sage de la Seudre sur les rails

**ENVIRONNEMENT** La commission locale de l'eau a été installée officiellement le 19 mai

RONAN CHÉREL

r : chereil@sudouest.com

**L**'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage) pour le bassin de la Seudre est entré dans une phase plus concrète avec l'installation officielle, le 19 mai, de la commission locale de l'eau (CLE). Ses 53 membres vont avoir la charge, d'ici à 2013, de rédiger un plan global de gestion et de protection de la ressource en eau à l'échelle d'un territoire de 67 communes.

### Une composition de bureau « symbolique »

Déjà président du syndicat mixte du Sage de la Seudre, Pascal Ferchaud postulait logiquement à celle de la commission locale de l'eau. Moins pour les honneurs que pour continuer à œuvrer sur un dossier qui lui tient particulièrement à cœur. Les deux vice-présidents qui l'assistent, Pascal Ferchaud ne les a pas proposés par hasard aux autres membres de la CLE. « Je souhaitais un vice-président représentant l'amont de la Seudre, un autre l'aval. Côté amont, j'ai suggéré l'élection du maire de Saint-André-de-Lidon, Alain Puyon, et pour l'aval, Jacky Vernoux, le maire du Gua, mais également vice-président de la Communauté de communes de Marennes. »

Pour fonctionner efficacement, la CLE s'est dotée d'un bureau restreint à douze membres. Outre Pascal Ferchaud et ses deux vice-présidents, y siègeront neuf autres membres, représentant à parité numérique les trois collèges composant la CLE, les élus, les services de l'État, les professionnels et usagers. « Là encore, les choix des membres du bureau ont été symboliques », sourit Pascal Ferchaud. Le président de la CLE a souhaité voir représenter le collège des élus par le maire de Montpeller-de-Médillac, Guy Mou-

nier, « un agriculteur », le maire de L'Éguille, Roger Guillaud, et François Patsouris, adjoint au maire de La Tremblade et ostréiculteur.

### Le Sage de la Seudre n'est pas en retard

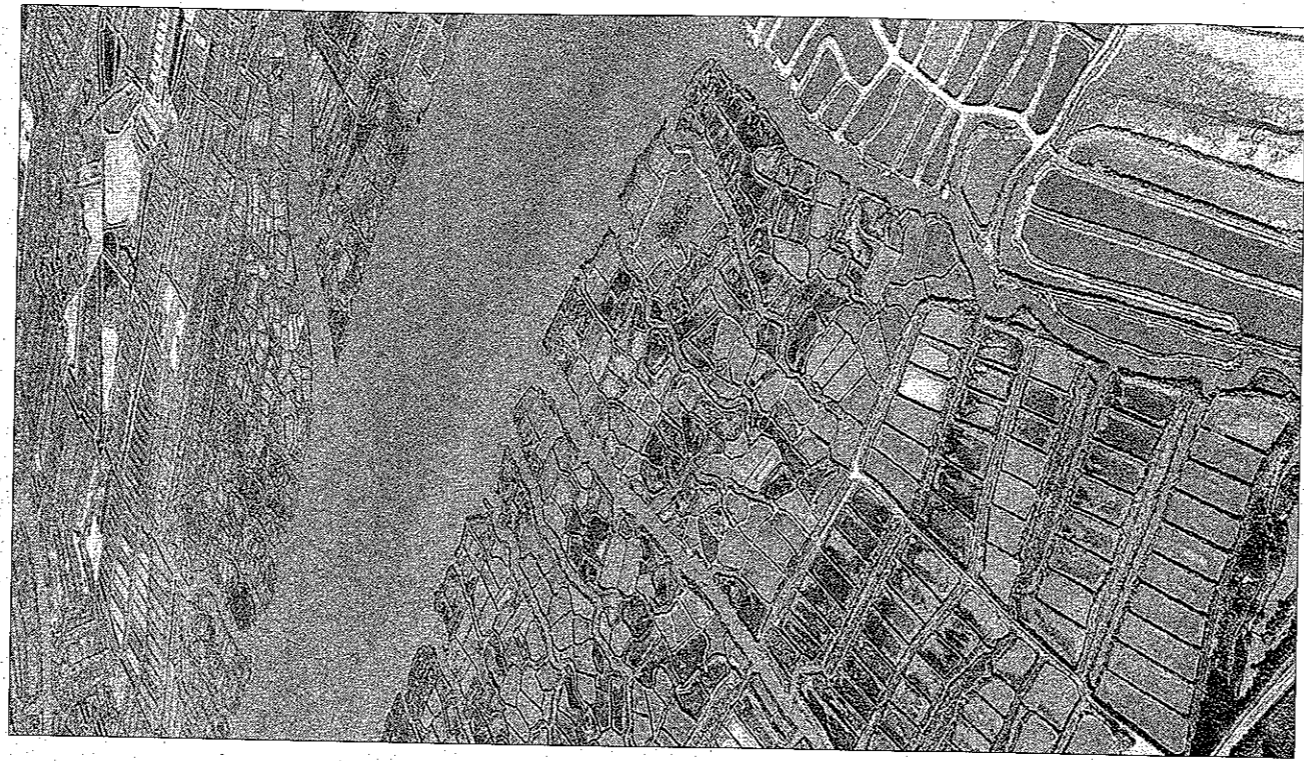
Côté Gironde, la procédure d'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion de l'eau est déjà bien avancée. En Charente-Maritime, le Sage Boutonne est déjà mis en œuvre, lui. Côté Seudre, les élus n'ont pas pris un retard considérable pour autant.

Certes, le chantier aurait pu être ouvert bien en amont. « Une première tentative a avortée en 1999 », rappelle Pascal Ferchaud, « mais à cause de l'absence de structure porteuse ». Les élus de la Seudre en ont tiré la leçon. Un syndicat mixte du Sage de la Seudre a été créé en juillet 2007, préparant ainsi le terrain à la constitution de la commission locale de l'eau. « Cette CLE sera le véritable organe décisionnaire, le syndicat mixte continuant d'exister, mais apportant un soutien financier et logistique à l'action de la CLE », précise Pascal Ferchaud.

### D'abord, un état des lieux

Première mission de la CLE : établir un état des lieux de la Seudre. L'existence, dès l'été 2007, et le recrutement d'une animatrice du Sage, Corinne Cadiou, a permis d'anticiper cette phase. « Le diagnostic est quasiment réalisé », sourit Pascal Ferchaud. Le gain de temps est précieux. « Bien sûr, la CLE doit étudier cet état des lieux avant de l'améliorer, ce qui devrait se faire d'ici la fin de l'année. »

La directive-cadre européenne sur l'eau « impose à tous les États membres de l'Union européenne un bon état de l'eau d'ici à 2015 ».



Le Sage de la Seudre sera élaboré en concertation avec toutes les corporations vivant du ou sur le fleuve. PHOTO DOMINIQUE JULLIAN

rappelle Corinne Cadiou. Pascal Ferchaud, lui, espère que le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de la Seudre sera finalisé d'ici à 2013. Un calendrier qui laissera une marge de manœuvre aux membres de la commission locale de l'eau dans l'hypothèse où la procédure prendrait du retard. Pascal Ferchaud se fixe également 2013 pour objectif « afin de terminer les travaux pour les prochaines élections municipales ». Histoire, sans doute, d'éviter de voir de nouveaux élus déjuger les positions de leur prédécesseur et réclamer des modifications qui rallongeraient les délais.

### 3 « Un bassin à taille humaine »

Pascal Ferchaud le notait déjà à l'au-

tomme dernier : un état d'esprit constructif et consensuel semble animer tous les acteurs de l'élaboration du Sage. Un autre atout plaide en faveur d'une élaboration sans heurts d'un document qui prendra la forme d'un véritable règlement intérieur.

« Nous travaillons sur un bassin à taille humaine. À force, nous allons finir par tous nous connaître, ce qui commence presque à être le cas, d'ailleurs. C'est très important, ça permet de se dire les choses. »

Aménager et protéger un espace géographique partagé par des usagers aux intérêts parfois divergents passera, de fait, par des échanges de vues qui réclameront de la part des uns et des autres un sens certain de la pondération.

Plus de 60 véhicules garantis disponibles en permanence



**OPEL BARN'S**  
ZC Quai West, rue Jean-Delay  
Royan - 05 46 22 11 15

### AGENDA

#### DEMAIN

**Photographie.** Samedi et dimanche, organisée par l'association Département Animation, exposition photo « Pour le plaisir des yeux », sur la plage de la Grande Conche. Accès libre, de 10 heures à 19 heures samedi et de 10 heu-

res à 18 heures dimanche.